Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Note de service

DESTINATAIRES :	À tous les employés et médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Annick Goulet, adjointe à la directrice par intérim, DL Nicolas Poissant-Gilbert, chef de service transformation numérique, DTSN
DATE :	3 décembre 2024
OBJET :	**Utilisation judicieuse des équipements mobiles de télécommunications (cellulaires, téléavertisseurs, etc)**

Dans une perspective de gestion responsable des équipements mobiles de télécommunications fournis par l'établissement, il est essentiel d'adopter des pratiques d'utilisation optimales pour ces appareils : cellulaires, tablettes, clés internet, téléavertisseurs et ordinateurs portables.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions prioritaires sont en cours :

1. **Identification des appareils inutilisés** : Validation auprès des directions concernées, désactivation des forfaits ou licences actives et récupération de ces appareils afin de limiter des achats supplémentaires qui pourraient être évités dans l'organisation.
2. **Mise en place d'un système d'alertes automatisées et évolutives** : Sensibiliser les utilisateurs de cellulaires à leur consommation mensuelle de données pour favoriser une utilisation responsable.
3. **Mise en place d'un mécanisme de suivi auprès des directions**: Fournir un portrait évolutif de la consommation et cibler les actions nécessaires afin d'assurer une utilisation judicieuse de ces équipements.

Ces efforts visent à encourager une utilisation responsable tout en garantissant que chaque utilisateur dispose des outils nécessaires à ses activités professionnelles.

Afin d'amorcer la mise en place des bonnes pratiques dès maintenant, nous vous invitons à consulter le document d'information : Trucs et astuces pour l'utilisation judicieuse des données.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre engagement dans cette démarche.

AG, NPG